ASSEMBLÉE NATIONALE

15 octobre 2013

STRATÉGIE NUMÉRIQUE DE L'UNION EUROPÉENNE - (N° 1410)

Adopté

AMENDEMENT

N º CE42

présenté par Mme Erhel, rapporteure

ARTICLE UNIQUE

A l'alinéa 24, substituer au mot :
« digitaux »,
Le mot :
« numériques ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.